

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 18 janvier 2000, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCE MOTIVÉE :** madame Mireille Charbonneau.

**ÉTAIENT AUSSI ABSENTS :** monsieur Yves Ballard et madame Huguette Bussières.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Claude Desmarais, directeur par intérim du Service des ressources humaines, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, Clément Page, secrétaire général et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-137-01-00**

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption des procès-verbaux ... (néant).
4. Affaires relatives aux dernières séances.
5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

- 6.1. Choix d'un terrain pour le Centre de formation professionnelle des Patriotes / détermination de critères pour évaluer les offres des villes
- 6.2. Projet à caractère physique / toiture du 480 boulevard Laurier à Mont-Saint-Hilaire
- 6.3. Activités de perfectionnement des commissaires.

7. Information :

- 7.1. Moyens de pression des enseignants / suivi
- 7.2. Demande d'accès à un service spécialisé d'enseignement
- 7.3. Taux de réussite des élèves et résultats aux épreuves
- 7.4. Sorties sans diplôme
- 7.5. Comité sur la politique des critères d'inscription / date de convocation.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. REVUE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX...**

Néant.

**4. AFFAIRES RELATIVES AUX DERNIÈRES SÉANCES**

En réponse à une question d'un commissaire, le suivi apporté à la décision sur les places disponibles en transport scolaire pour les élèves du secondaire a été effectué auprès des directrices et directeurs d'établissement en décembre dernier. Une discussion sur ce sujet aura lieu avec ces derniers le 21 janvier prochain.

Il est également question d'un suivi apporté à la réparation de l'ascenseur à l'école de la Chanterelle.

**5. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

**6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :**

**6.1 Choix d'un terrain pour le Centre de formation professionnelle des Patriotes / détermination de critères pour évaluer les offres des villes**

**C-138-01-00**

Il est proposé par madame Denise Grégoire de reporter ce sujet à l'article 7.6 et de le traiter à huis clos.

## **6.2 Projet à caractère physique / toiture du 480 boulevard Laurier à Mont-Saint-Hilaire**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'ampleur des infiltrations d'eau et les dégâts majeurs à l'immeuble qui en découlent;

Considérant la nécessité de conserver la valeur marchande du bâtiment et son intégrité physique;

Considérant qu'aucune réparation mineure ou temporaire n'est efficace;

Considérant l'urgence de la situation;

**C-139-01-00**

Il est proposé par monsieur Michel Pépin de réserver un montant de 100 000 \$ pour la réfection de la toiture de l'édifice sis au 480 boulevard Laurier à Mont-Saint-Hilaire, selon la forme de financement à être déterminée lors de l'adoption du budget révisé qui sera déposé en février 2000.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Au cours de l'échange, on demande que ce projet soit mis en œuvre sous réserve des discussions en cours avec un acheteur éventuel.

## **6.3 Activités de perfectionnement des commissaires**

Le vice-président, monsieur André Mc Nicoll, invite les commissaires à s'inscrire aux deux activités de perfectionnement préparées par la Fédération des commissions scolaires du Québec.

## **7. INFORMATION :**

### **7.1 Moyens de pression des enseignants / suivi**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, fait le point sur la situation dans les relations de travail, notamment en ce qui a trait à l'impact des négociations et aux moyens de pression. Au cours de l'échange, il est question de la tournée de consultation sur les orientations, l'impact sur le niveau de ressources à la Commission scolaire et les réactions des membres du personnel.

### **7.2 Demande d'accès à un service spécialisé d'enseignement**

Un document est déposé pour information. Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, indique ses intentions à l'égard de cette demande d'accès.

### **7.3 Taux de réussite des élèves et résultats aux épreuves**

Le coordonnateur de l'enseignement, monsieur François Spain, présente trois rapports sur l'exploitation des résultats aux épreuves synthèses, les résultats aux épreuves uniques et le rapport annuel des taux de réussite. Il répond aussi aux nombreuses questions des membres de l'assemblée.

#### 7.4 Sorties sans diplôme

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, dépose une carte de la diplomation à la Commission scolaire des Patriotes qui complète la carte de la population scolaire émise récemment par le ministère de l'Éducation. Il fait part de ses commentaires sur la portée de cette analyse.

#### 7.5 Comité sur la politique des critères d'inscription / date de convocation

Les membres du Comité sur la politique des critères d'inscription des élèves sont invités à une rencontre le lundi, 24 janvier 2000.

#### 7.6 Choix d'un terrain pour le Centre de formation professionnelle des Patriotes / détermination de critères pour évaluer les offres des villes

Tel que convenu précédemment, les membres du Conseil se retirent à huis clos pour étudier cette question.

##### Retour à l'assemblée publique

C-140-01-00

Il est proposé par madame Denise Grégoire que l'assemblée redevienne publique.

C-141-01-00

Il est proposé par madame Suzanne Chartrand d'adopter les critères et les considérations qui suivent pour le choix d'un terrain en prévision de la construction du futur Centre de formation professionnelle, à savoir :

##### Préalables obligatoires à la considération de l'offre des villes

- Gratuité du terrain et des services
- Superficie requise 50 000 à 60 000 m<sup>2</sup>
- Disponibilité rapide du terrain

##### Critères et pondération vs le choix du terrain

- Facilité d'accès par les voies rapides 10
- Facilité d'accès par le transport en commun 10
- Distance vs point central (km) 10
- Augmentations prévues des effectifs scolaires de 2000-2010 – MÉQ (sec.) de la ville accueillante 6
- Population globale de la ville accueillante 4
- Population 15 ans et plus de la ville accueillante 6
- Dynamisme économique de la ville accueillante
  - Secteur manufacturier — nombre d'entreprises 4
  - Secteur manufacturier — nombre d'employés 4
  - Industrie du textile 2
  - Habillement 2
  - Bois 2
- Situation dans un parc industriel 2

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

## **9. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

## **10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Monsieur Jean-Louis Lachapelle demande que l'on adresse des félicitations à la directrice de l'école Saint-Denis, madame Martine Desbiens, pour la solution apportée au problème du transport d'un élève.

On relève un article paru dans un journal sur les coûts des cours de musique à l'école secondaire Ozias-Leduc.

Madame Suzanne Chartrand invite les membres à prendre connaissance du cahier de présentation d'un projet de site de la Ville de Chambly.

Madame Marie-Laure Elliott profite de son passage au Conseil pour faire part à mesdames et messieurs les commissaires de l'évolution des services de formation professionnelle.

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C-142-01-00**

À 23 h 10, il est proposé par monsieur Gabriel Ducharme de lever la présente séance.

---

président

---

secrétaire général

CP/ag